

CONDITIONS GENERALES DE VENTE A RETOURNER SIGNEES

La **réservation** est considérée comme **définitive** dès que l'**acompte a été perçu** et par la **signature** du client des conditions de vente .

PRIX

Toute inscription est considérée comme définitive à réception de l'acompte. **Si règlement par carte bancaire prélèvement à distance merci de nous donner un accord écrit** (mail, fax,) et de nous communiquer les coordonnées de la carte uniquement par téléphone

Les prestations sont proposées pour **une durée déterminée et un nombre de personnes déterminé (enfants inclus)** selon les termes de la réservation.

ASSURANCE

Il appartient au client de se garantir contre les risques locatifs qu'il peut encourir (vérifier s'il possède une Assurance « Villégiature »). L'hôtel Bellachat se dégage toute responsabilité en cas de vol, détérioration et cambriolage des lieux loués.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit

Tous modification de séjour sera réajusté au tarif en vigueur de la période

Si le client ne prend pas possession de l'hébergement prévu à la date de début du contrat, cet hébergement peut être reloué immédiatement. Le client resterait tenu au paiement du solde du contrat , si celui-ci n'est pas reloué. S'il est en partie reloué, seule la différence resterait à la charge du client défaillant.

INTERRUPTION DE SEJOUR

Tout séjour interrompu ou toute prestation non utilisée après la date de prise d'effet (le 1^{er} jour) , du fait du client, pour quelque raison que ce soit, ne peut donner lieu à quelconque remboursement.

En cas de contestation, le Tribunal d'Annecy est reconnu comme seul compétent.

Le locataire, après avoir pris connaissance des conditions générales, les accepte et signe en connaissance de cause.

Date

lu et approuvé

signature

SARL Hôtel BELLACHAT 3815 Route des Confins 74220 LA CLUSAZ

Etablissement habilité Tourisme par arrêté préfectoral N° HA.074.08,0006